

# Rencontre Assédic des Pays du Nord / AJPDS

## Vendredi 27 avril 2007



## Le programme de visite

15h30



### Présentation de l'Assurance Chômage

- ✓ Un organisme paritaire
- ✓ L'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi
- ✓ Le suivi de la recherche d'emploi

### Visionnage d'un film

16h00



### Présentation de l'Onem

- >> **L'activation du comportement de recherche d'emploi**
- ✓ Caractéristiques du régime belge d'assurance chômage
- ✓ Chiffres clés du marché de l'emploi en Belgique
- ✓ Le Facilitateur
- ✓ Schéma général du suivi de la recherche

16h30



### Présentation d'une vision dynamique d'un dispositif partenarial sur la sécurisation des trajectoires professionnelles : « la flexicurité ».

Le groupement d'employeurs est un dispositif qui permet de mutualiser des ressources humaines pour répondre aux besoins ponctuels de main d'œuvre des entreprises adhérentes et d'offrir un emploi stable aux salariés.

17h00



### Questions diverses

- >> Débat, échanges, etc...

17h15



### Départ de Villeneuve d'Ascq et retour à l'hôtel

- >> Nous espérons que notre présentation aura répondu à vos attentes !

## Les intervenants

### AJPDS

#### Bienvenue à l'ensemble des membres de l'AJPDS !



- M. Dominique COULON, Président de l'AJPDS
- Mme Michèle BAUKENS, Conseiller général de l'ONEM  
Direction Réglementation Crédit-temps et services de proximité

### ALLIANCE EMPLOI

- M. Michel DESURMONT, Président d'Alliance Emploi, groupement d'employeurs

### Assédic des Pays du Nord



- M. Karim KHETIB, Directeur,
- M. Denis CAVILLON, Directeur Adjoint Réseau Client
- Mme Marjory VALCKENAERE, Responsable Pôle Statistiques et enquêtes clients
- Mme Stéphanie VANACKER, Responsable Stratégie, Marketing, Relations Européennes

Création de l'Assurance Chômage

1958

Le Régime d'AC gère pour le compte de l'Etat français le régime de solidarité

1984

Un accord interprofessionnel prévoit un régime d'assurance conversion en cas de licenciement économique

1986

Allocation de formation reclassement

1988

1ère mesure active pour l'emploi : les convention de coopération.

1994

## L'Assurance Chômage : Une histoire riche, des dates clés

Transfert de l'inscription des demandeurs d'emploi de l'ANPE vers les Assédic

1998

Le Plan d'Aide au Retour à l'Emploi : l'AC, un partenaire pour le retour à l'emploi

2001

Loi du 18 janvier 2005 : L'AC fait partie du Service Public de l'Emploi

2005

Convention du 18 janvier 2006 : l'Accompagnement Personnalisé du DE afin de faciliter le retour à l'emploi des allocataires

2006-2008

# L'Assurance chômage, une création des partenaires sociaux

Un organisme PRIVE ...  
(Association loi 1901)

.. QUI ASSURE LE PAIEMENT  
D'ALLOCATIONS DE CHOMAGE  
AUX SALARIES PRIVES D'EMPLOI

... géré  
PARITAIREMENT...

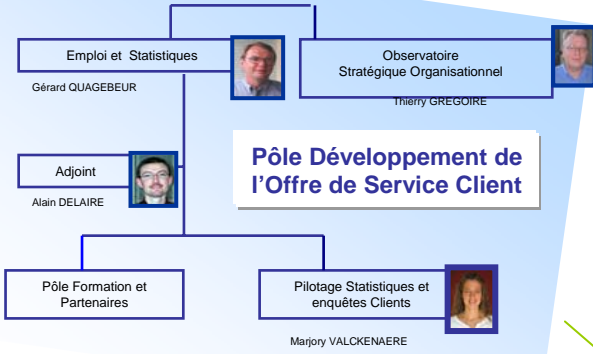
... Un siège (l'UNEDIC) et un réseau de 30 Assédic et le Garp



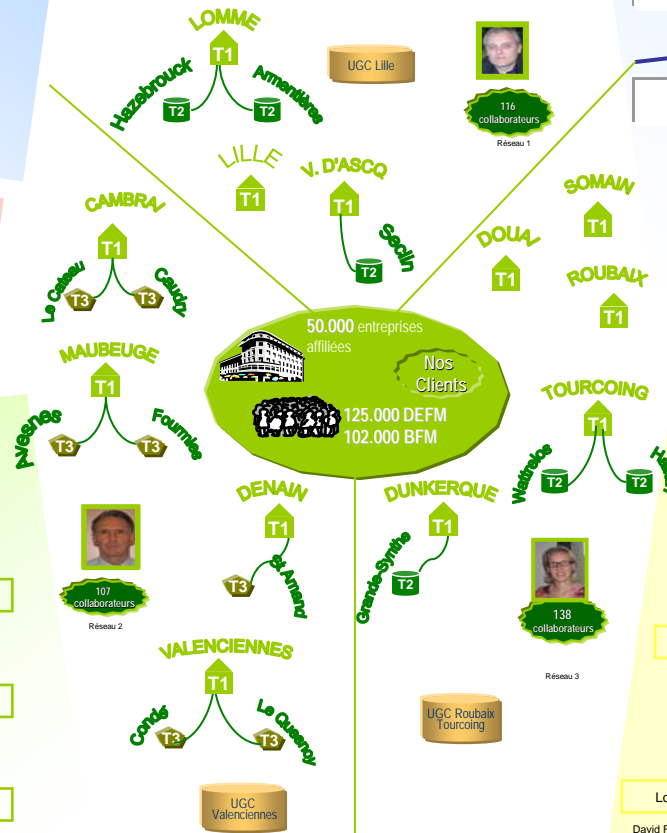
Environ 14 000 collaborateurs,  
(90% dans le réseau)

# L'Organigramme

494 salariés dont 75 % en contact direct avec les clients

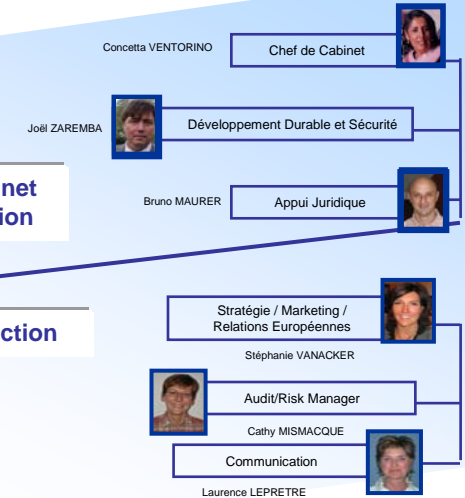


## Nos Réseaux d'Accueil

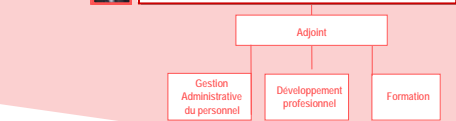


## Pôle Cabinet de Direction

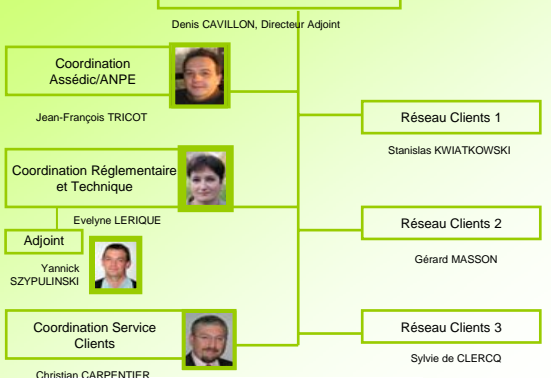
## Pôle Direction



## Direction Relations Humaines

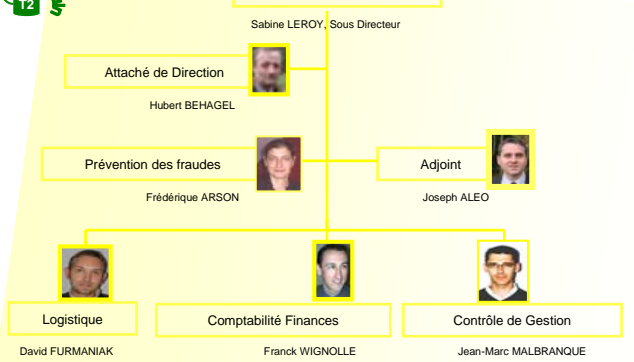


## Direction Réseau Clients



## Direction Réseau Clients

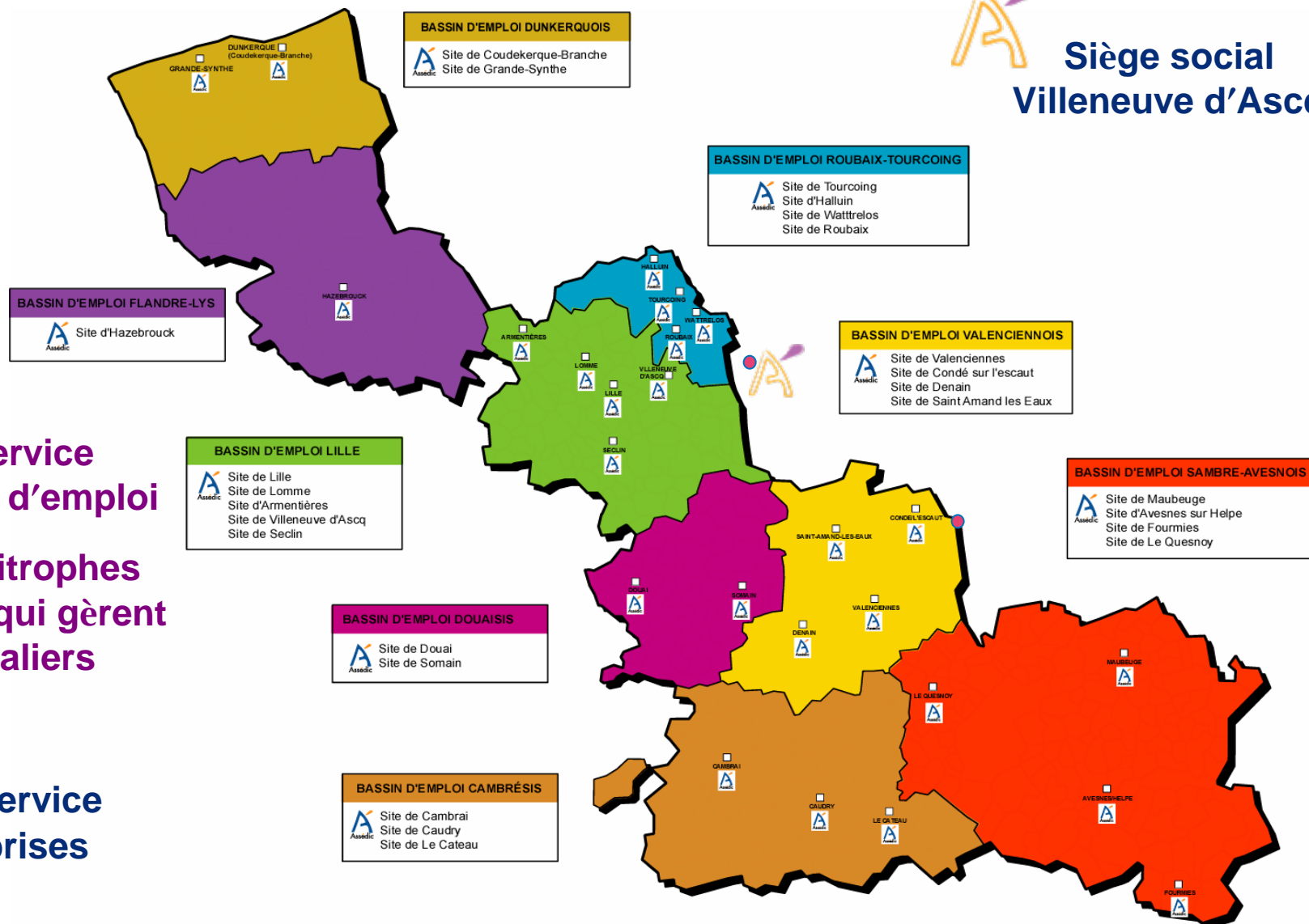
## Direction Ressources



## Direction Ressources

# L'Assédic des Pays du Nord : un réseau clients de proximité

 **Siège social**  
**Villeneuve d'Ascq**



**25 sites au service  
des demandeurs d'emploi**

**Dont 9 sites limitrophes  
avec la Belgique qui gèrent  
les transfrontaliers**

**2 sites au service  
des entreprises**



## Taux de Chômage : 12 %

50 000	Entreprises
660 000	Salariés
300 000	Inscriptions
105 000	Bénéficiaires Fin de Mois
1,223	Milliards d'€ de cotisations versées
1,133	Milliards d'€ d'allocations versées
340 jrs	Durée moyenne d'indemnisation
40 400	Projets de Recrutement (5e département)
23	Millions d'€ d'Aides au Reclassement
15	Maisons de l'Emploi



**Accompagnement Renforcé :**  
**4 Opérateurs Privés**  
**Ingéus - Altédia -**  
**Adecco - Apec**



**Expérimentation : Contrat  
Transitio Valenciennes**

# Enquête « Projets de recrutement » (BMO) : agir en synergie sur les territoires

1

Identifier les métiers qui recrutent...

>> 50.000 entreprises interrogés

>> 30 % de retour



**40 400 projets de recrutement**

Pour 2007, les employeurs  
déclarent vouloir embaucher...

>> **Globalement** : 1 employeur sur 5

>> **Construction** : 1 employeur sur 3

>> **Industrie** : 1 employeur sur 4

>> **Services** : les secteurs qui recrutent :  
Transport, éducation, services aux  
entreprises, santé, action sociale

2

...Répondre à la demande en finançant des formations

>> 21 millions d'euros d'aides

>> 2800 places de formations  
conventionnées, financées par  
l'Assédic



**Les principales formations  
financées par l'Assédic**

**1000 places**

>> **santé et aide à la personne**

ex : aide soignant : 90% de retour à  
l'emploi

**450 places**

>> formation qualifiantes du secteur du  
**BTP** : coffreurs, maçon, menuisiers, etc.



# Les transfrontaliers franco-belges :

En 1975, ils étaient 4000 à aller travailler en Belgique, aujourd'hui ils sont 25665



## Qu'est-ce qu'un frontalier ?

« Les transfrontaliers sont des personnes vivant et travaillant dans une bande de +/- 20 kilomètres de part et d'autre de la frontière »



## Qui sont les transfrontaliers du Nord de la France ?

>> **des hommes** (74%)

>> **âgés de 30 à 49 ans** (64%) dont les trois quarts n'ont pas de diplôme équivalent au Baccalauréat.

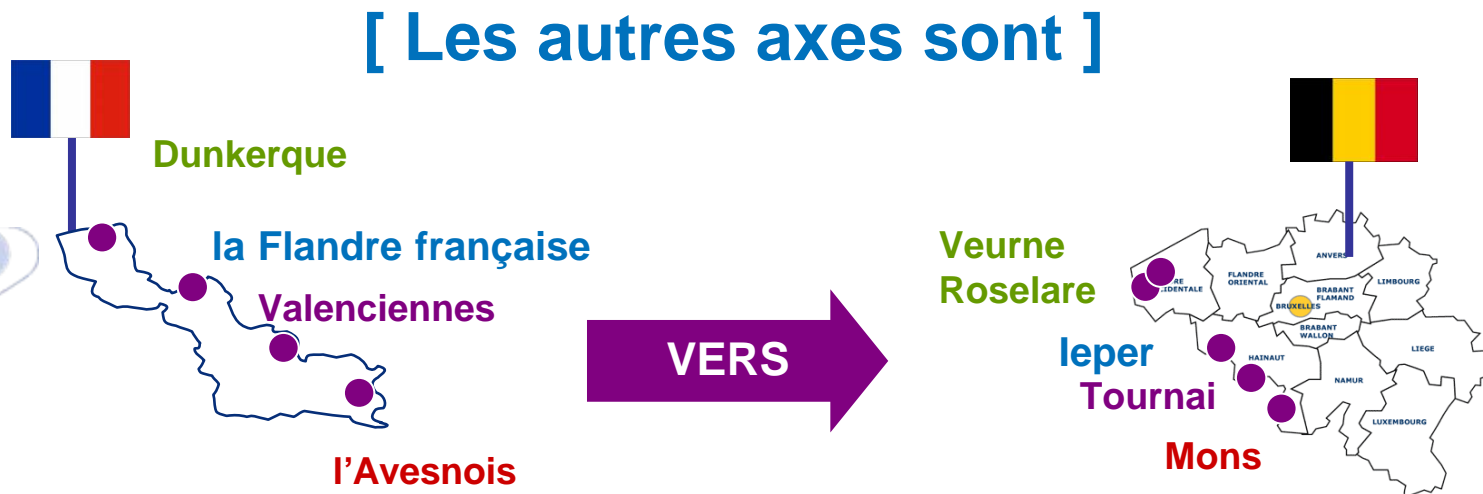
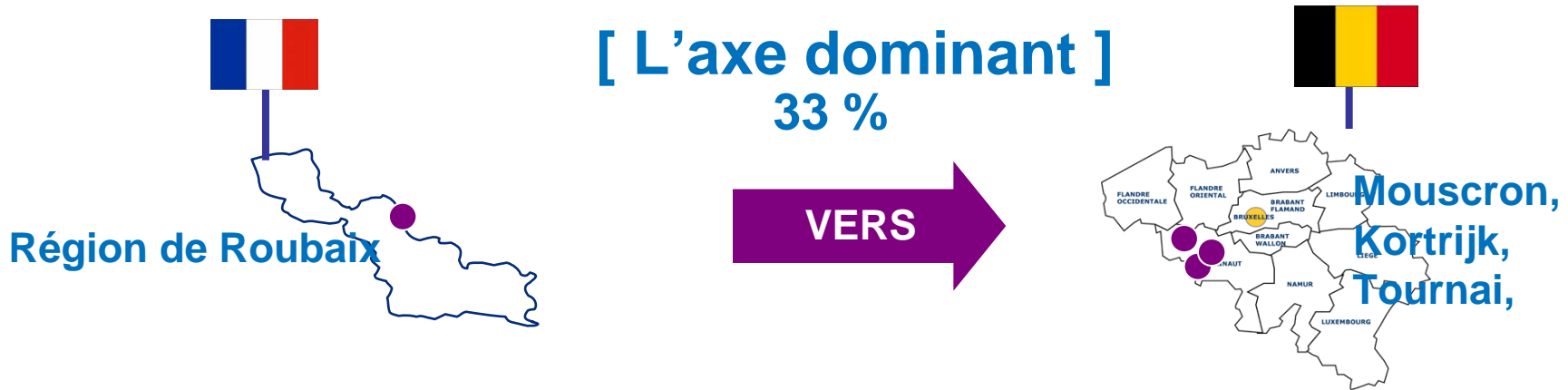
>> Statut : **ouvriers CDI à temps plein** (80 %)

>> Secteur : **l'industrie** majoritairement puis **l'immobilier**, des **services**, de la **distribution** et de la **construction**.

>> **4e Assédic de France en nombre de dossiers déposés en 2005 : 9,1% du volume total**

# Les flux des travailleurs transfrontaliers franco-belges

Les flux des travailleurs du Nord-Pas-de-Calais vers la Belgique sont des flux de proximité.



# Accélérer le retour à l'emploi

Un entretien personnalisé avec le conseiller Assédic en 2 temps

**Inscription  
Assédic**

**Accompagnement  
personnalisé**



Indemnisation

Evaluation du parcours

Détermination  
du parcours  
final

**Via l'Internet ou le téléphone**

**Estimation de la distance à l'emploi :**

Le futur demandeur d'emploi s'identifie auprès de l'Assédic qui lui donne un RV dans les 5 jours

**Lors du RV**

- >> Le conseiller Assédic assure l'inscription du demandeur d'emploi.
- >> Il examine son dossier et ses droits
- >> Il informe des aides de l'Assédic

**15 critères dont :**  
l'âge, le sexe,  
le niveau de  
Qualification,  
la durée de l'emploi,  
le montant du SJR

**Le métier en  
tension  
ou porteur**

**P1**

Immédiatement employable

**P2**

Risque modéré de chômage longue durée

**P3**

Risque élevé de chômage longue durée

# Une offre de service commune ANPE - Unédic

## Le recours aux Opérateurs Privés : Une première expérimentation réussie

### Les grands principes

- >> **Accélérer le reclassement des demandeurs d'emploi dont le positionnement sur le marché de l'emploi est favorable**
- >> **Anticiper les difficultés de reclassement des demandeurs d'emploi pour lesquels le diagnostic prévoit un risque fort de chômage de longue durée**
- >> **Prendre en compte la disponibilité prévisionnelle des demandeurs d'emploi afin d'adapter le contenu et les modalités de délivrance des services**

# Le recours aux Opérateurs Privés :

Deux expérimentations nationales réussies en 2005-2006 dans le Nord

Une seconde expérimentation sur 4 zones d'emploi, 3 types d'accompagnements renforcés et 4 opérateurs en 2007

INGEUS

**1500** Bénéficiaires / an



Accompagnement renforcé : sur les zones d'emploi de Lille et du Versant Nord-Est

ADECCO

**1000** Bénéficiaires / an



Accompagnement renforcé : sur les zones d'emploi de Dunkerque et de Valenciennes

ALTEDIA

**100** Bénéficiaires / an



Accompagnement intensif sur la zone d'emploi de Lille

APEC

**200** Bénéficiaires / an



Accompagnement Cadres seniors : sur les zones d'emploi de Lille et du Versant Nord-Est

# Suivi de la Recherche d'Emploi

- Organiser les conditions de mise en place et les procédures d'accompagnement de la recherche d'emploi telles qu'elles sont prescrites dans le décret d'août 2005 sur le suivi et contrôle de la recherche d'emploi en coordination avec le Pas de Calais



Mettre en place la commission tripartite pour contribuer à un processus de contrôle efficient et homogène sur le territoire en définissant ensemble :



## OBJECTIFS

- >> des règles de fonctionnement de la commission tripartite
- >> des critères pour décision des sanctions
- >> des modalités de suivi des travaux de la commission
- >> SIGNATURE D'UNE CHARTE REGIONALE (échanges pratiques et jurisprudence)

**Objectifs Chiffrés Assédic :**  
**Contacts 48 000** dont **21 000** entretiens physiques

# Suivi de la Recherche d'Emploi

## Décret n° 2005-915 relatif au Suivi de la Recherche d'Emploi

### 3 NIVEAUX DE SANCTION

Commission Tripartite Régionale  
Situation Cumulée au 15 Mars 2007

*Modulation  
des allocations*

1

REDUCTION	Total	Confirmation sanction	Annulation	Modification de décision	Excusé	Absent
Réduction 20 % 3 mois	3	3				
Réduction 20% 4 mois	81	42	25	10	4	6
Réduction 20 % 5 mois	0					
Réduction 20 % 6 mois	33	18	8	7		2
Réduction 50 % 3 mois	0					
Réduction 50 % 4 mois	1	1				
Réduction 50 % 5 mois	0					
Réduction 50 % 6 mois	2	2				1

*Sanction  
temporaire*

2

SUPPRESSION	Total	Confirmation sanction	Annulation	Modification	Excusé	Absent
Suppression 3 mois	3	1	2			
Suppression 4 mois	2	1		1		
Suppression 5 mois	0					
Suppression 6 mois	11	7	3	1		1

*Sanction  
définitive*

2

SUPPRESSION	Total	Confirmation sanction	Annulation	Modification	Excusé	Absent
Définitive	49	30	5	11	5	7

	Total	Confirmation sanction	Annulation	Modification	Excusé	Absent
Total	185	105	43	30	9	17